

Employeur :

Plan de protection des mains et de la peau

Espace de travail / Place de travail :

Activité dangereuse pour la peau :

Mesures de protection

Protection de la peau

Avant de commencer le travail, après les pauses et après le nettoyage des mains



Produits de protection de la peau

Protection des mains

Pendant le travail (s'il existe un risque de contact cutané avec des substances dangereuses)



Gants de protection

Nettoyage

Pendant le travail, avant les pauses et après le travail



Produits de nettoyage de la peau

Soins cutanés

Après le travail



Produits de soin de la peau

Désinfection

Si nécessaire ou selon les spécifications opérationnelles



Produits de désinfection

Responsable du plan de protection de la peau :

Signature :

Mise à jour le :